

Etude Analytique Du Climat Des Affaires En Algérie : appréciation à Travers Les Indicateurs De Doing Business 2016 et 2017

دراسة تحليلية لمناخ الأعمال في الجزائر: تقييم من خلال مؤشرات ممارسة أنشطة الأعمال لعامي 2016 و 2017

MALEK Nadir ^{1♦}, BOUZIDA Zahia ², DAHLAB Ania³

¹ Doctorant, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algerie, Email: nidoumario@gmail.com

² Doctorant, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algerie, Email: zahiabouzidal@gmail.com

³ Doctorant, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Algerie, Email: dahlab.ania@yahoo.fr

Reçu: 2017-12-02

Approuvé: 2018-12-06

Publié: 2018-12-12

Résumé:

Depuis 2003, la banque mondiale publie chaque année un rapport intitulée DOING BUSINESS, un classement de tous les pays du monde est fait sur la base de plusieurs indicateurs afin de faire ressortir ceux qui encouragent le climat des affaires. Dans ce contexte, L'objectif de ce travail est de contribuer à la réflexion sur le climat des affaires en Algérie. Pour y répondre nous avons adopté une méthodologie qui consiste en un travail d'analyse qualitative sur la base de l'analyse des données statistiques de la banque mondiale et sur les résultats des études ayant déjà traité la question des investissements dans le contexte algérien, dans une démarche qui nous permettra de dégager une synthèse macroéconomique sur le climat des affaires en Algérie.

Mots clés: Banque Mondiale, Doing Business, Climat des Affaires, Indicateurs, Algérie

Jel Classification: F18 , O2, O55, P4

ملخص:

منذ عام 2003 ، نشر البنك الدولي تقريراً سنوياً يدعى Doing Business ، ويتم ترتيب جميع بلدان العالم على أساس العديد من المؤشرات لإلقاء الضوء على أولئك الذين يشجعون مناخ الأعمال. في هذا السياق ، الهدف من هذا العمل هو المساهمة في التفكير في مناخ الأعمال في الجزائر. للإجابة على هذا ، اعتمدنا منهجية تتكون من عمل تحليل نوعي يعتمد على تحليل البيانات الإحصائية للبنك الدولي وعلى نتائج الدراسات التي سبق أن تناولت مسألة الاستثمارات في السياق الجزائري. نخرج يتيح لنا استخلاص توليفة للاقتصاد الكلي عن مناخ الأعمال في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: البنك الدولي ، ممارسة الأعمال التجارية ، مناخ الأعمال ، المؤشرات ، الجزائر.

تصنيف JEL : F18 , O2, O55, P4

1. Introduction

En économie, nous ne pouvons parler de développement sans évoquer la croissance économique qui est une augmentation sur une longue période de la production et des dimensions caractéristiques de l'économie d'un pays, se traduisant par un accroissement des revenus distribuables (Ben Hammouda H, 2009). Pour que cette dernière se produise, et jouer le rôle de moteur économique, l'environnement dans le quelle évolue doit assurer toutes les conditions nécessaires. L'environnement dont il est question dans ce sens est incontestablement l'environnement des affaires ou ce qui est plus communément appelé climat des affaires, celui-ci fait référence à l'environnement institutionnel du business dans un pays donné. La perception du climat des affaires par l'investisseur influe sur son moral et conditionne ses décisions.

Un climat favorable aux affaires est un climat qui offre l'aisance aux opérateurs économiques de développer leurs activités de manière efficace et efficiente, afin qu'ils puissent être des acteurs à part entière de la croissance économique du pays (Mainguy C , 2004 ; Marchal A , 1959). Il désigne toutes les dispositions aussi bien réglementaires que législatives mises en place par l'Etat pour assurer la gestion des activités des opérateurs économiques.

Convaincu que dans le jeu de la concurrence mondiale, un climat des affaires favorable peut être un réel facteur clé de succès. En quête d'une place dans ce jeu, l'Algérie doit mettre en évidence ses atouts pour assainir son climat des affaires et le rendre attrayant aux opérateurs économiques tant nationaux qu'étrangers. À la lumière de ce constat est née notre thématique, qui constitue un travail de recherche basé sur une réflexion que nous avons engagée dans le but de, décortiquer cette question de climat des affaires dans le contexte Algérien.

A cet effet, notre contribution porte sur les points suivants :

- Dans un premier lieu, nous allons dévoiler un laconique aperçu sur les caractéristiques du climat des affaires et son appréciation à travers les indicateurs du Doing Business.
- Puis nous reviendrons dans la seconde partie de cet exposé, sur les conclusions du rapport annuel de Doing Business, plus particulièrement sur l'évaluation du climat des affaires en Algérie ainsi que son Rang au niveau mondial.

2. Cadre théorique et organisationnel du climat des affaires

Le climat des affaires est une expression balisée par des conceptions bien définies. Dans le monde, le cadre de référence est le rapport Annuel Doing Business que publie la Banque Mondiale. Pour l'Algérie, cette notion de « climat des affaires » est naissante. Ce n'est que récemment que nous commençons à entendre parler les autorités, ainsi que les opérateurs économiques algériens des conditions à améliorer et des dispositions à entreprendre pour créer un environnement favorable aux investisseurs, tant locaux qu'étrangers, pour faire des affaires.

En Algérie, en plus du Doing Business un Comité est créé spécialement pour mieux envisager cette notion de climat des affaires qui commence à s'élargir sur le territoire

algérien.

2.1 Définition du climat des affaires

Selon le dictionnaire Larousse, le climat peut être défini comme étant « l'ensemble des conditions de vie, des circonstances qui agissent sur quelqu'un ; milieu, ambiance, contexte ». Le climat regroupe ainsi, des facteurs qui influent directement sur le moral et l'humeur des personnes. Par interpolation, le climat des affaires est l'ensemble de variables (politiques, économiques et sociales) qui ont un impact direct sur le moral des investisseurs et sur leur décision d'investissement dans un espace géographique bien déterminé.

Le climat des affaires regroupe, tant les opportunités que les entraves que peuvent trouver des investisseurs dans un pays donné dans leur processus de création d'entreprise, ou d'investissement en général.

Selon la Banque Mondiale, le climat de l'investissement est l'ensemble des facteurs propres à la localisation de l'entreprise, qui influent sur les opportunités de marché ou le désir des entreprises d'investir à des fins productives, de créer des emplois et de développer leurs activités. Les politiques et le comportement des pouvoirs publics ont une influence très importante en raison de l'incidence qu'ils ont sur les coûts, les risques et les obstacles à la concurrence¹.

2.2 Comité dédié à l'amélioration du climat des affaires en Algérie

2.2.1 Présentation du comité

Un comité dédié à l'amélioration du climat des affaires est mis en place par la lettre de mission du cabinet du Premier Ministre n° 731/DC/PM du 1^{er} décembre 2012. Le comité est aussi appelé « Doing Business Algérie ».

Il est installé par Mr Chérif Rahmani le Ministre de l'Industrie, de la PME et de l'Investissement le 10 mars 2013 avec la participation du représentant de la Banque Mondiale résident en Algérie, du Secrétaire Général de l'UGTA,

Des présidents des organisations patronales, des responsables d'associations professionnelles, des représentants des institutions étatiques, des directeurs de bureaux d'études et de conseil ainsi que des experts nationaux.

Les parties prenantes, quant à elles, sont respectivement : MIPMEPI ; Commerce (CNRC) ; Finances ; MHU ; Transports ; MAE ; Justice ; MTESS ; MRE ; MPTIC ; Banque d'Algérie ; SONELGAZ ; UGTA ; Associations Patronales (FCE, CAP, CGP-BTPH, CIPA) ; ABEF ; Chambre Nationale des Notaires ; Experts nationaux.

2.2.2 Objectif du comité

Les objectifs principaux de ce comité peuvent être recensés comme suit :

- Dresser un état des lieux du Climat des affaires en Algérie ;
- Evaluer les dispositifs administratifs qui interviennent dans les processus de création des entreprises, de la promotion de l'investissement et de la PME/PMI, sans omettre les processus d'importation et d'exportation ;
- Identifier les procédures qui font obstruction au développement, à la croissance et à la compétitivité des entreprises algériennes;
- Proposer des mesures à court et moyen terme visant l'amélioration du Climat des affaires en Algérie.

- Transmettre les informations nécessaires aux instances internationales, concernant les efforts fournis par le Gouvernement algérien dans le but de rendre l'environnement des affaires en Algérie plus attrayant
- En définitive, le comité est chargé de réfléchir à l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement, en vue de créer des conditions qui favorisent l'essor du secteur privé. Il est aussi essentiel d'élargir ce comité d'avantage d'entrepreneurs et que des jeunes y soient inclus.

Pour atteindre ces objectifs, le comité adopte une méthodologie de travail bien déterminé. Dix groupes de travail sont formés suivant les dix critères d'évaluation retenus par le Doing Business, en plus d'un 11ème Groupe constitué d'experts et de membres du Comité (KACI C T, 2012). Ce dernier traite essentiellement des sujets transversaux comme l'application de lois, l'informatisation et le foncier.

2.2.3 Principes du comité

Le comité repose dans sa démarche sur trois principes fondamentaux qui sont :

- **Le principe de la liberté d'entreprendre et d'investir** : A travers ce principe, le comité place l'entrepreneur et l'investisseur, qu'il soit privé ou public, comme moteur de la croissance économique et encourage de fait l'économie de marché.
- **Le principe de stabilité du cadre juridique** : Assurer une stabilité des règles juridique d'organisation de l'économie aux investisseurs est synonyme de protection contre tout risque lié à une quelconque modification de la législation ou du cadre juridique. La stabilité juridique contribue à la mise en confiance les investisseurs.
- **Le principe de la primauté du service public et de redevabilité des institutions et organismes publics** : Il s'agit d'asseoir définitivement au sein des administrations et organismes publics le principe du service public et de redevabilité, de les départir définitivement des velléités de comportements bureaucratiques, voire des objectifs de rentabilité financière qui ne s'inscrivent pas dans leur vocation. Ainsi que , de moderniser les administrations et organismes publics en les dotant des moyens organisationnels, humains et matériels nécessaires à l'exercice de leurs missions et les lier au Gouvernement par des contrats de performance .Il s'agit d'ériger également , l'administration comme un tout en procédant à l'interconnexion des administrations et organismes publics et en les mettant en réseau, de manière à ne plus faire supporter à l'entreprise et au citoyen les contraintes administratives redondantes et inutiles qui induisent des coûts de transaction exorbitants.

2.3 Évaluation des climats des affaires par Doing Business

Concernant le climat des affaires, la Banque Mondiale publie chaque année depuis 2003 un rapport de référence sur la pratique des affaires dans le monde qui est le Doing Business.

2.3.1 Définition de Doing Business

Doing Business est une expression anglaise, qui signifie en termes simple faire des affaires. C'est notamment le nom d'un service du Groupe de la Banque Mondiale qui évalue les réglementations et les pratiques des affaires de différents pays. Afin de, déterminer ceux

qui offrent le plus de facilités aux opérateurs économiques.

Doing Business est un rapport qui met en évidence l'indice de facilité de faire des affaires, il classe ainsi les pays selon les facilités offertesⁱⁱ

Doing Business s'intéresse à toutes les étapes de cycle de vie d'une entreprise. En effet, ce dernier passe généralement par quatre phases fondamentales et chacune d'entre elles englobe un certain nombre d'indicateurs sur lesquels repose l'étude Doing Business. Nous pouvons résumer cela comme suit :

- **Naissance:** cette première phase représente le commencement ou le début des opérations que l'entreprise va connaître durant sa vie. Les indicateurs que Doing Business regroupe dans ce premier temps sont :

- La création d'entreprise

- **Croissance :** cette deuxième est une phase de dynamisme car l'entreprise existe déjà mais, cherche à poser ses assises et à se frayer une place dans l'environnement qui l'entour en acquérant un terrain. Les indicateurs incorporés dans ce second temps sont :

- L'octroi de permis de construire
- Le raccordement à l'électricité
- Le transfert de propriété

- **Maturation :** cette troisième est une phase à travers laquelle l'entreprise a besoin de liquidité afin, d'accroître son activité elle recherche les financements nécessaires à sa pérennité. Les indicateurs pris en compte par Doing Business dans ce troisième temps sont :

- L'obtention de prêts
- La protection des investisseurs

- **Déclin :** Cette dernière phase est assez cruciale dans la vie d'entreprise. Car si elle ne met pas tout en œuvre pour sauver la situation elle se voit disparaître ou dissoute. Dans ce quatrième temps, Doing Business retient les indicateurs suivants :

- L'exécution des contrats
- Le règlement de l'insolvabilité

Tout au long de son existence, l'entreprise effectue des opérations quotidiennes nécessaires à son fonctionnement. Dans ce sens, l'enquête Doing Business inclut les indicateurs suivants :

- Le paiement des impôts
- Le commerce transfrontalier

2.3.2 Les paramètres d'appréciation du climat des affaires

Evaluer c'est porter un jugement sur une valeur ou une quantité donnée. La finalité d'évaluer le climat des affaires d'un pays, est de fournir des informations qui portent aussi bien sur les aspects politiques qu'économiques, sociaux et réglementaires.

Ces informations sont essentiellement destinées aux détenteurs de fonds qui cherchent des opportunités d'investissements, aux exportateurs qui veulent s'attaquer à un nouveau marché, ainsi qu'aux entreprises qui désirent adopter une stratégie de délocalisation.

Pour évaluer le climat des affaires, l'association d'un certain nombre de paramètres est primordiale. En effet, selon l'évaluation faite par La Banque mondiale, ces paramètres sont en nombre de dix :

- **Création d'entreprise** : Créer une entreprise est un processus qui se déroule dans un environnement particulier, il consiste à regrouper différents facteurs de production qui sont nécessaires à la production de biens ou de services engendrant par leur vente une distribution de revenus (Coster M, 1990 ; Lakhlef B, 2008). Pris comme paramètre d'évaluation, Doing Business évalue à travers la création d'entreprise le degré de facilité qu'offre une économie donnée aux investisseurs de monter leur propre affaire en mesurant le nombre d'étapes, la durée, les coûts mais aussi le capital minimum nécessaire à une société afin qu'elle puisse légalement entamer son activité.
- **Octroi de permis de construire** : Doing Business recense toutes les procédures dont doit s'acquitter une entreprise de bâtiment souhaitant construire un entrepôt. Ces procédures comprennent l'obtention et le dépôt auprès des autorités compétentes de tous les documents requis pour ce projet précis (par exemple, les plans architecturaux du bâtiment et les plans de localisation); l'obtention de tous les permis, autorisations, licences et certificats prescrits; l'embauche de superviseurs, ingénieurs et inspecteurs externes si nécessaire, l'observation de toutes les obligations de notification et d'inspection (si les inspections ne sont pas effectuées par un inspecteur externe privé). Doing Business couvre également les procédures suivies pour être raccordé aux réseaux d'eau et d'évacuation des eaux usées.
- **Raccordement à l'électricité** : Doing Business dénombre l'ensemble des procédures qu'une entreprise doit accomplir pour l'obtention d'un raccordement électrique permanent ainsi que, l'alimentation d'un entrepôt standardisé. Ces procédures englobent les demandes déposées auprès des sociétés d'électricité ainsi que les contrats passés avec celles-ci, toutes les inspections et les autorisations à solliciter auprès des sociétés d'électricité ou d'autres organismes ainsi que les travaux de raccordement et de mise en service.
- **Transfert de propriété** : Doing Business retrace l'enchaînement intégral des procédures que doit exécuter une entreprise (l'acquéreur) pour acheter une propriété à une autre entreprise (le vendeur), et pour transférer le titre de cette propriété au nom de l'acquéreur, de sorte que ce dernier puisse utiliser ladite propriété aux fins de l'expansion de son entreprise, comme garantie pour souscrire de nouveaux emprunts, ou, si nécessaire, céder la propriété à une autre entreprise.
- **Obtention de prêts** : Obtenir un prêt, pour un investisseur, c'est se procurer l'aide financière nécessaire au démarrage ou à l'extension de son activité. Ce prêt est accordé par les établissements bancaires. Par ce critère Doing Business évalue le niveau de sécurité ou de protection juridique qu'une économie offre aux emprunteurs ainsi qu'aux prêteurs dans le cadre des transactions garanties à travers une série d'indicateurs. Il évalue également le partage des informations sur le crédit à travers un autre indicateur. La première série d'indicateurs étudie l'existence des mesures qui facilitent les prêts dans

les lois applicables concernant le nantissement et la faillite. La seconde série mesure la couverture, l'étendue et l'accessibilité des informations sur le crédit disponible par les agences d'évaluation du crédit, tels que les bureaux de crédit ou les registres de crédit.

- **Protection des investisseurs minoritaires:** Cet indicateur évalue la transparence des transactions, la responsabilité du manager, le pouvoir des actionnaires et les différentes protections offertes aux actionnaires. Doing Business évalue le niveau de protection des investisseurs minoritaires en cas de conflits d'intérêts par un ensemble d'indicateurs et les droits des actionnaires dans la gouvernance d'entreprise.
- **Paiement des impôts :** Doing Business recense les taxes, impôts et cotisations obligatoires qu'une entreprise moyenne doit payer ou qui lui sont retenues chaque année, et évalue les démarches administratives nécessaires pour leur paiement.
- **Commerce transfrontalier:** Doing Business recense le temps et le coût (hors droits de douane) associés à l'exportation et l'importation d'une cargaison standard de marchandises par voie maritime. Tous les délais et les coûts des procédures officielles d'exportation et d'importation sont recensés, cependant, les délais et le coût du transport maritime sont exclus. En outre, tous les documents dont l'opérateur a besoin pour l'exportation ou l'importation des marchandises sont également recensés.
- **Exécution des contrats:** Un contrat est un accord de volonté qui crée des obligations à la charge des parties qui y prennent partie. Les indicateurs relatifs à l'exécution des contrats mesurent l'efficacité du système judiciaire en matière de résolution de litiges commerciaux. Les données sont établies en suivant, étape par étape, l'évolution d'un litige de non-paiement d'une créance commerciale devant les tribunaux locaux. Les données sont obtenues à partir de l'étude des codes de procédure civile et autres réglementations judiciaires, ainsi qu'à partir d'enquêtes réalisées auprès de juges et d'avocats locaux spécialisés en contentieux commercial.
- **Règlement de l'insolvabilité:** L'insolvabilité exprime la situation à travers laquelle une société, pour cause d'insuffisance d'actif, se retrouve dans l'incapacité d'honorer ses dettes ce qui peut engendrer le dépôt de bilan ou la faillite. Concernant ce paramètre, il est aussi question de délai, de coûts et de procédures. Mais, aussi de la solidité du cadre juridique de l'insolvabilité afin d'évaluer la solidité et l'intégrité du cadre juridique applicable aux procédures de liquidation et de redressement judiciaires et cela concerne les entreprises nationales.

2.4 La promotion du climat des affaires en Algérie : Convention Algérie-Banque mondiale sur l'amélioration du Climat des Affaires

Dans le but d'améliorer de manière significative le climat des affaires en Algérie, le Ministre de l'Industrie et des Mines, Monsieur Abdessalem Bouchouareb, a présidé le 26 Novembre 2014 à Alger la cérémonie de signature d'une convention avec la Banque Mondiale (BM) en présence de Monsieur Emmanuel Noubissii Ngankam, Représentant Résident de la Banque Mondiale en Algérie portant sur la réalisation d'une mission d'accompagnement et de coaching.

Lors de la cérémonie de la signature de cette convention, M. Bouchouareb a déclaré que cette mission serait "une occasion pour tout mettre sur la table et comprendre les

mécanismes utilisés par la BM pour qu'on puisse améliorer notre classement", et que 2015 sera l'année de "l'amélioration effective" du climat des affaires en Algérie.

L'appui d'une telle institution a déjà donné d'excellents résultats dans d'autres pays qui ont su adopter des réformes pertinentes à travers des mesures d'assouplissement administratives pour redynamiser le processus de création d'entreprise et faciliter la tâche aux jeunes entrepreneurs et PME locales.

Cette convention va permettre de tirer profit de l'expérience de la Banque pour asseoir un mécanisme d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre du plan d'action du Comité dédié à l'amélioration de l'environnement des affaires et de former une élite capable de faire avancer notre pays dans cette compétition dans laquelle les pays qui n'introduisent pas de réformes substantielles seront déclassés et perdent de précieux points.

Il importe de signaler que le Gouvernement fait du climat des affaires une de ses premières priorités dans son programme. Après avoir mis en place le Comité dédié à l'amélioration de l'environnement des affaires en mars 2013, le Gouvernement vient aujourd'hui avec un dispositif pour accompagner ce Comité dans sa laborieuse tâche.

La mission d'assistance du Ministère de l'Industrie et des Mines et du Comité par la Banque Mondiale durera près d'une année et consistera à élaborer des outils opérationnels (matrice d'actions, mécanisme d'évaluation et de suivi des actions), à organiser des séminaires de sensibilisation et d'échanges avec les acteurs du terrain ainsi que le coaching des membres du comité et du Ministère dans la prise en charge du processus d'amélioration du climat des affaires en Algérie.

Au-delà d'une place plus honorable de l'Algérie dans le Classement Doing Business, il a été démontré l'existence d'importants gisements d'améliorations, il est attendu, à l'issue de cette intervention de la Banque Mondiale et à travers l'apprentissage dans la facilitation des procédures administratives, la réduction des délais et des coûts d'obtention des pièces administratives, une plus grande frénésie à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat, à l'investissement et à l'accroissement de l'activité et par conséquent à la valeur ajoutée et à l'emploi.

3. Diagnostic du climat des affaires en Algérie selon Doing Business

3.1 Rang de L'Algérie

Les efforts de l'Algérie dans la promotion et le développement du climat des affaires, est consolidé par des résultats positifs et un climat des affaires nettement amélioré. Selon le dernier rapport de la Banque Mondiale, l'Algérie a gagné sept places pour se positionner à la 156^{ème} et ce, dans 190 économies (voir tableau N°01)ⁱⁱⁱ avec un score de 47,76 points sur 100 après avoir été à la 163^{ème} place dans l'an dernier. Avec ce nouveau score, l'Algérie garantit un environnement plus au moins sain aux investisseurs étrangers et même algériens.

TABLEAU 1.1 Classement pour la facilité de faire des affaires

Position	Économie	Score DTF	Position	Économie	Score DTF	Position	Économie	Score DTF
1	Nouvelle-Zélande	87,01	65	Azerbaïdjan	67,99	129	Cap-Vert	55,28
2	Singapour	85,05	66	Oman	67,73	130	Inde	55,27
3	Danemark	84,87	67	Jamaïque	67,54	131	Cambodge	54,79
4	Hong Kong	84,21	68	Maroc	67,50	132	Tanzanie	54,48
5	Corée (République de)	84,07	69	Turquie	67,19	133	Malawi	54,39
6	Norvège	82,82	70	Panama	66,19	134	Saint-Kitts-et-Nevis	53,96
7	Royaume-Uni	82,74	71	Botswana	65,55	135	Maldives	53,94
8	États-Unis	82,45	72	Sultanat de Brunei Darussalam	65,51	136	Palaos	53,81
9	Suède	82,13	73	Bhoutan	65,37	137	Mozambique	53,78
10	Macédoine	81,74	74	Afrique du Sud	65,20	138	Grenade	53,75
11	Taiwan, Chine	81,09	75	République kirghize	65,17	139	RDP Lao	53,29
12	Estonie	81,05	76	Malte	65,01	140	Cisjordanie et Gaza	53,21
13	Finlande	80,84	77	Tunisie	64,89	141	Mali	52,96
14	Lettonie	80,61	78	Chine	64,28	142	Côte d'Ivoire	52,31
15	Australie	80,26	79	Saint-Marin	64,11	143	Îles Marshall	51,92
16	Géorgie	80,20	80	Ukraine	63,90	144	Pakistan	51,77
17	Allemagne	79,87	81	Bosnie-Herzégovine	63,87	145	Gambie	51,70
18	Irlande	79,53	82	Vietnam	63,83	146	Burkina Faso	51,33
19	Autriche	78,92	83	Qatar	63,66	147	Sénégal	50,68
20	Islande	78,91	83	Vanuatu	63,66	148	Sierra Leone	50,23
21	Lituanie	78,84	85	Tonga	63,58	149	Bolivie	49,85
22	Canada	78,57	86	Sainte-Lucie	63,13	150	Niger	49,57
23	Malaisie	78,11	87	Ouzbékistan	63,03	151	Micronésie, Féd. des États	49,48
24	Pologne	77,81	88	Guatemala	62,93	152	Kiribati	49,19
25	Portugal	77,40	88	Îles Samoa	62,17	153	Comores	48,69
26	Émirats arabes unis	76,89	90	Uruguay	61,85	154	Togo	48,57
27	République tchèque	76,71	91	Indonésie	61,52	155	Bénin	48,52
28	Pays-Bas	76,38	92	Kenya	61,22	156	Algérie	47,76
29	France	76,27	93	Seychelles	61,21	157	Burundi	47,37
30	Slovénie	76,14	94	Arabie saoudite	61,11	158	Suriname	47,28
31	Suisse	76,06	95	Salvador	61,02	159	Éthiopie	47,25
32	Espagne	75,73	96	Trinité et Tobago	60,99	160	Mauritanie	47,21
33	République slovaque	75,61	97	Fidji	60,71	161	Zimbabwe	47,10
34	Japon	75,53	98	Zambie	60,54	162	São Tomé-et-Príncipe	46,75
35	Kazakhstan	75,09	99	Philippines	60,40	163	Guinée	46,23
36	Roumanie	74,26	100	Lesotho	60,37	164	Gabon	45,88
37	Biélorussie	74,13	101	Dominique	60,27	165	Irak	45,61
38	Arménie	73,63	102	Koweït	59,55	166	Cameroun	45,27
39	Bulgarie	73,51	103	République dominicaine	59,35	167	Madagascar	45,10
40	Fédération russe	73,19	104	Îles Salomon	59,17	168	Soudan	44,76
41	Hongrie	73,07	105	Honduras	59,09	169	Nigeria	44,63
42	Belgique	73,00	106	Paraguay	59,03	170	Myanmar	44,56
43	Croatie	72,99	107	Népal	58,88	171	Djibouti	44,50
44	Moldavie	72,75	108	Ghana	58,82	172	Guinée-Bissau	41,63
45	Chypre	72,65	108	Namibie	58,82	173	Syrie	41,43
46	Thaïlande	72,53	110	Sri Lanka	58,79	174	Liberia	41,41
47	Mexique	72,29	111	Swaziland	58,34	175	Timor-Leste	40,88
47	Serbie	72,29	112	Belize	58,06	176	Bangladesh	40,84
49	Île Maurice	72,27	113	Antigua-et-Barbuda	58,04	177	Congo, Rép. du	40,58
50	Italie	72,25	114	Équateur	57,97	178	Guinée équatoriale	39,83
51	Monténégro	72,08	115	Ouganda	57,77	179	Yémen	39,57
52	Israël	71,65	116	Argentine	57,45	180	Tchad	39,07
53	Colombie	70,92	117	Barbade	57,42	181	Haïti	38,66
54	Pérou	70,25	118	Jordanie	57,30	182	Angola	38,41
55	Porto Rico (États-Unis)	69,82	119	Papouasie-Nouvelle-Guinée	57,29	183	Afghanistan	38,10
56	Rwanda	69,81	120	Iran	57,26	184	République démocratique du Congo	37,57
57	Chili	69,56	121	Bahamas	56,65	185	République centrafricaine	36,25
58	Albanie	68,90	122	Égypte	56,64	186	Soudan du Sud	33,48
59	Luxembourg	68,81	123	Brésil	56,53	187	Venezuela	33,37
60	Kosovo	68,79	124	Guyane	56,26	188	Libye	33,19
61	Grèce	68,67	125	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	55,91	189	Érythrée	28,05
62	Costa Rica	68,50	126	Liban	55,90	190	Somalie	20,29
63	Bahreïn	68,44	127	Nicaragua	55,75			
64	Monnaie	68,15	128	Tadjikistan	55,34			

Source : Base de données Doing Business 2017.

3.2 Variation du classement de l'Algérie selon la facilité de faire des affaires

Malgré son classement (156ème), l'Algérie a connu cette année une amélioration significative de son environnement des affaires et vient en tête des pays réformateurs au Maghreb avec un gain de 7 places (SAMIRA B, 2017). Cette amélioration notable est due à l'adoption de quatre réformes liées à (voir tableau N°02) :

- la suppression du capital minimum pour la **création d'entreprises**,
- la simplification de l'obtention du permis de construire,
- l'amélioration de la transparence dans les tarifs d'électricité et la réduction du taux de la taxe sur les activités professionnelles.

Tableau 2 : Tableau de variation du classement de l'Algérie entre 2016/2017

Domaines	DB 2017 Classement	DB2016 classement	Variation des classements	DB 2017 DDF (% Points)	DB2016 DDF (% Points)	Variation de la DDF (% Points)
Global	156	163	↑7	47.76	45.88	↑1.88
Création d'Entreprise ✓	142	145	↑3	77.54	76.08	↑1.46
Obtention d'un permis de construire ✓	77	119	↑42	71.02	64.56	↑6.46
Raccordement à l'électricité ✓	118	130	↑12	60.58	57.56	↑3.02
Transfert de Propriété	162	161	↓1	43.83	43.83	-
Obtention de Prêts	175	174	↓1	10.00	10.00	-
Protection des investisseurs minoritaires	173	174	↑1	33.33	33.33	-
Paiement des Taxes et Impôts ✓	155	170	↑15	53.99	46.10	↑7.89
Commerce Transfrontalier	178	178	-	24.15	24.15	-
Exécution des Contrats	102	100	↓2	55.49	55.49	-
Règlement de l'insolvabilité	74	71	↓3	47.67	47.67	-

Source : doingbusiness.org

Comme indiqué ci-dessus, Cette amélioration notable est due à l'adoption de quatre réformes liées : à la suppression du capital minimum pour la création d'entreprises, la simplification de l'obtention du permis de construire, l'amélioration de la transparence dans les tarifs d'électricité et la réduction du taux de la taxe sur les activités professionnelles.

Le rapport « Doing Business 2017 », a connue une position favorable pour l'Algérie en comparaison a l'an dernier sur l'ensemble des indicateurs, en dépit des reforms engagés par les pouvoirs publics le classement de l'Algérie passe de la 163^e à la 156^e place. En effet, d'après ce classement, elle gain du terrain sur quatre de ces indicateurs. Dont elle avance de:

- 77.54 points en matière de **création d'entreprise** en passant à la 142^e position ; ce qui a lui a permis un gain de 3 place ;
- 71.02 points en matière **d'obtention d'un permis de construire** pour être classée

à la 77^e place ; avec un gain de 42 place ;

- 60.58 points par rapport au **raccordement à l'électricité** étant classée a la 122^e ; position suite au gain de 12 place ;
- 53.99 points dans le cadre **de l'obtention de paiement des Taxes et Impôts** avec un classement à la 155^e place

4. Conclusion

L'environnement des affaires se compose de nombreux aspects ou dimensions qui intègrent notamment la gouvernance économique de l'Etat. Ces paramètres s'étendent aux domaines tels que : la réglementation et la fiscalité des entreprises, les lois, l'ordre, le judiciaire, les infrastructures et les services financiers...

L'environnement dans lequel opèrent les entreprises influe fortement sur leur compétitivité (Monier P, 2007). Des expériences comparées de développement indiquent que les pays ayant un **climat des affaires favorables** ont un taux d'investissement plus élevé, ce qui leur permet d'obtenir des taux de croissance économique plus importants. Donc un **environnement des affaires favorable** est un **moteur de croissance des entreprises**.

Dans ce contexte, Les efforts de l'Algérie dans la promotion et le développement du climat des affaires, est consolidé par des résultats positifs et un climat des affaires nettement amélioré (Toudjine A, 1990) . En effet, Pour la première fois depuis l'institution du Rapport Doing Business par la Banque mondiale en 2003, l'Algérie enregistre une progression significative de sept places dans le classement de 2017. L'Algérie est même en tête des pays réformateurs au Maghreb en 2016, Pour rappel, le DB 2017 de la BM a indiqué que l'Algérie s'est hissée à la 156e place avec un score de 47,76 points sur 100, après avoir occupé la 163e place dans l'édition 2016 de ce classement qui évalue le climat des affaires à travers le cadre réglementaire s'appliquant aux PME dans 190 économies, en évaluant, notamment, dans quelles conditions elles peuvent lancer leurs activités, avoir accès à l'électricité, au crédit ou payer leurs impôts.

5. Références

1. Ben Hammouda, Hakim, « Emergence en Méditerranée : Attractivité, investissements internationaux et délocalisations », édition l'Harmattan, Paris, 2009.
2. Benissad Mohamed El Hocine, « Algérie restructuration et réforme économique (1979 - 1993) », OPU – Alger, 1994.
3. Coster Michel, « L'itinéraire juridique du créateur d'entreprise », CLET, Paris, 1990.
4. Derriennic Hervé et Lejeune Catherine, « Accompagner des projets de jeunes artisans et micro-entrepreneurs en Afrique : réflexions, méthodes et outils », édition L'Harmattan, Paris, 1996.
5. Lakhlef Brahim, « Création et gestion d'entreprise : les erreurs à éviter », édition Algérie- livre, Alger, 2008.
6. KACI CHAOUCH Titem, Mémoire de Magister « Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », dirigé par Mr AMOKRANE Abdelaziz, UMMTO, 2012.
7. Mainguy Claire, « Les investissements directs étrangers dans les pays en développement : la diversité des impacts », édition l'Harmattan, Paris, 2004.
8. Marchal André, « systèmes et structures économiques », édition Presse Universitaire de France, 1959.

9. Monier Pascal, « Economie générale 4^e édition », Gualino Editeur, Paris, 2007.
 10. Toudjine Abdelkrim, « Comment investir en Algérie », ENL, Alger, 1990.
 11. Dictionnaire d'Economie et de Sciences Sociales, éditions BERETI, Alger, 2009.
 12. www.larousse.fr
 - <http://www.mdipi.gov.dz/?Convention-Algerie-Banque-mondiale>
 - SAMIRA BOURABA « doing business 2017 : l'Algérie classé 156e place », Article publié le : MARDI 07 MARS 2017 à 00H30 disponible sur :
http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/investissement/doing-business-2017-l-algerie-classee-156eme-26-10-2016-178940_360.php consulté le 07/03/2017 à 13H24.
 - www.doingbusiness.org
 13. Banque Mondiale, « Doing Business 2016 : Mesure de la qualité et de l'efficacité du cadre réglementaire », 13^{ème} Edition.
 14. Banque Mondiale, « Doing Business 2017 : Egalité des chances pour tous », 14^{ème} Edition.
- ⁱ Banque Mondiale, « Rapport sur le développement mondial 2005: un meilleur climat d'investissement pour tout le monde ».
- ⁱⁱ Les pays sont d'abord classés pour chacun de ces dix aspects, puis une moyenne est établie pour aboutir à un classement général
- ⁱⁱⁱ La flèche indique une amélioration du score entre 2016 et 2017 (et donc une amélioration de l'environnement économique global tel que mesuré par Doing Business), tandis que l'absence de flèche indique qu'aucune amélioration ou dégradation du score n'est intervenue. Le score pour les deux années est basé sur la nouvelle méthodologie.